

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-CINQ MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE AU QUAI DES RÊVES, 1 RUE DES OLYMPIADES A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 19 mai 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Céline FORTIN, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Franck HYVERNAGE (*suppléant de Jean-Luc COUELLAN, absent*), René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Marc LE GUYADER, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yvon BERHAULT, Marie-Madeleine BOURDEL, Renaud LE BERRE, Anne-Gaud MILLORIT, Thierry ROYER,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Paulette BEUREL

Délibération n°2021-100

Membres en exercice : 69 Présents : 60

Absents : 9

Pouvoirs : 4

ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE PARC D'ACTIVITES DE L'ESPERANCE 2 (QUESSOY) – CESSION DE PARCELLE – SCI SHARP (SARL BSM)

Monsieur Didier LE BRAS, gérant de la société SARL BSM, sollicite Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition d'une parcelle de 4 515 m² du parc d'activités de l'Espérance 2. Il souhaite y développer

son activité spécialisée dans la construction métallique avec l'extension du bâtiment actuel situé sur la parcelle voisine.

Au regard de :

- L'avis de France Domaine du 15 mars 2021 estimant la valeur vénale de ce terrain à 58 695 € (13 € HT/ m²), avec une marge d'appréciation de 10%,
- L'avis favorable de la Commission Economie Innovation Recherche du 18 février 2021 et du Bureau communautaire du 27 avril 2021,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE la cession de la parcelle ZK183 d'une surface de 4 515 m² du Parc d'Activités de l'Espérance 2 à Quessoy, au bénéfice de la SARL BSM via la SCI SHARP (acquéreur) ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 58 695 € HT (soit 13 € HT du m²),
- PRECISE que :
 - o Les frais d'acte de ce terrain sont à la charge de l'acquéreur,
 - o Les frais d'aménagement et de bornage, initiés par Lamballe Terre & Mer dans le cadre de la cession du premier lot, seront refacturés avec cette deuxième cession,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer le cahier des charges de cession des terrains de l'espace d'activités, l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié envoyé à la Préfecture le .	1 JUIN 2021
Affiché le	1 JUIN 2021

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEU

1 JUIN 2021



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTE' at the top, 'LAMBALLE' in the middle, 'TERRE & MER' below it, and '22-22-2021' at the bottom. The signature is a complex, cursive scribble that partially obscures the stamp.